

<https://www.youtube.com/watch?v=nB4cHsPl4iw>



Le harcèlement, c'est quoi...?

- En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.
- Les trois caractéristiques du harcèlement sont la **violence des agissements**, leur **répétition** ainsi que **l'isolement de la victime**.

**On traitera plutôt de
la souffrance d'un enfant
à l'école primaire.**

Qu'est ce que le programme pHARe ?

Le programme pHARe est un plan de prévention et de gestion du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :

Prévenir

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Prévenir** les phénomènes de harcèlement.

Agir

3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.

Suivre

3. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
4. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire.
5. **Suivre** l'impact de ces actions.
6. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

pHARe repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves :

- une "équipe ressource" de circonscription est chargée de mettre en œuvre le protocole de ***prise en charge des situations de harcèlement*** dans chaque circonscription du 1er degré.
- "l'équipe pédagogique" programme et organise, dans chaque école, **10 heures** d'apprentissage annuelles dès le CP, sur la ***prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales*** ;
- (des élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement sont formés dans le 2d degré).

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Prévenir

1. **Mesurer** le climat scolaire :

- a. Réaliser une auto-évaluation du climat scolaire.

1. **Prévenir** les phénomènes de harcèlement :

- a. Mettre en œuvre des actions (Journée NAH ; ...)
- b. Adopter une posture d'écoute et de vigilance.
- c. Questionnaire adressé aux élèves en début d'année.

Prévenir

Un outil pour un auto diagnostic du climat scolaire dans une école sur 7 points possibles :

- Les pratiques pédagogiques
- Le règlement intérieur et le cadre
- L'implication des parents
- L'implication des élèves
- La dynamique d'équipe
- La qualité des locaux et du temps scolaire
- Le plan de prévention des violences et du harcèlement

Le règlement intérieur d'école : un cadre à respecter, un cadre protecteur

Questions concernant les éléments contribuant à un climat scolaire positif	Que faisons-nous dans notre école à ce sujet ?	Que devons-nous faire d'autre ?
Avons-nous travaillé ensemble sur le sens et le mode d'application des règles au sein de l'école ? Avons-nous travaillé ensemble sur le sens et le mode d'application des règles au sein des classes ? L'ensemble de l'équipe tient-elle un cahier d'incidents dans l'école ? Effectuons-nous un retour d'expériences en équipe sur ces incidents ? Avons-nous travaillé à l'harmonisation des réponses apportées au <u>non respect</u> des règles ? Les parents sont-ils informés des règles attendues à l'école ? Les parents sont-ils informés des punitions données par l'école ? Les punitions sont-elles éducatives et adaptées à chaque situation ? L'ensemble de l'équipe pédagogique est-elle réceptive aux sollicitations des parents pour les prises de rendez-vous ?		

Prévenir

Un document d'aide à l'identification des facteurs à risques ou protecteurs

Un cadre et des règles explicites

Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
	Instauration de normes ou d'attentes communes vis-à-vis des comportements.
Absence de règlement clair ou règlement essentiellement composé d'une longue liste d'interdictions.	Règles explicites et explicitées à partir du règlement intérieur définissant quelques repères en termes d'interdits, d'obligations et de droits qui doivent permettre la protection et l'affirmation des élèves. Si les interdits doivent être clairs, les obligations ne doivent pas en revanche être trop pointues afin de permettre un travail de reprise et d'ouvrir le champ de la parole et des valeurs.
Séquence brève (1/2 heure) visant à susciter l'établissement rapide de quelques règles de conduite dirigées par l'adulte.	Participation des élèves à la production de règles à travers une proposition d'apprentissage très structurée.
Punitions appliquées de manière arbitraire ou différente en fonction de l'adulte présent. Recours aux punitions collectives.	Règles appliquées de manière équitable et respect des principes du droit démocratique (contradictoire, décision différée, droit de recours...) Responsabilisation : « chacun est garant de... ».
Laxisme et laisser-faire, banalisation des passages à l'acte, pratique d'évitement.	Autorité et responsabilité assumées – transgressions des interdits ou des règles traitées par des punitions et des réponses éducatives adaptées.

Agir

3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
 - a. Sensibiliser le personnel éducatif à la question du harcèlement (Périscolaire)
 - b. Former les personnels à prendre en charge les situations de harcèlement.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
 - c. Mettre en œuvre le protocole pHARe au sein de l'école avec l'aide du groupe ressource de la circonscription.

Suivre

- 5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme (information en conseil d'école et règlement intérieur)
- 5. ***Mobiliser les instances de démocratie scolaire.***
- 5. **Suivre** l'impact des actions.
- 5. **Mise à disposition** une plateforme dédiée aux ressources -> accessible sur le PIA

Agir

**Pour aider un enfant en
souffrance suite à une situation
d'intimidation que propose
l'Éducation Nationale?**

Agir

Un protocole national



NON AU HARCÈLEMENT **pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

1^{er} DEGRÉ : PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE

RÉVÉLATION DE LA SITUATION

➔ **Par qui ?**

- ✓ Par l'élève victime ou témoin, la famille ou un adulte de l'établissement

➔ **Comment ?**

- ✓ **Au sein de l'école :** auprès du directeur ou d'un enseignant
- ✓ **Via un canal de signalement extérieur à l'école** (3018, ligne académique, courrier, etc.) : relais auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) par le référent harcèlement départemental

➔ **Que faire ?**

- ✓ **Accueil de l'élève victime :** écouter (ressentis et faits), assurer de la prise en charge de la situation par les adultes de l'école
- ✓ **Mise en place de mesures de protection :** renforcer la vigilance de toute la communauté, nommer un adulte référent, mobiliser les élèves proches de la victime
- ✓ **Échanges avec les parents de l'élève victime :** informer, soutenir, assurer de la protection de leur enfant
- ✓ **Information des parents des élèves impliqués** dans la situation, notamment de leurs moyens d'action auprès du 3018 en cas de cyberharcèlement.

PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION

➔ **En cas de harcèlement ou de cyberharcèlement**

Mise en place de la **procédure harcèlement** par l'IEN et le directeur d'école

- ✓ **Signalement de la situation :**
 - dans Faits établissement (niveau 2)
 - au procureur de la République en cas de harcèlement grave et persistant (article 40 du Code de procédure pénale)
- ✓ **Mesures de traitement immédiat de la situation :**
 - Rencontres avec l'élève victime, le ou les témoins, le ou les auteurs, les familles des élèves concernés
 - Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
 - Mesures conservatoires

En cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre et de risque caractérisé pour la sécurité et la santé des autres élèves, **changement d'école de l'élève auteur**

✓ **Accompagnement et suivi à long terme** des élèves concernés par les équipes pédagogiques et/ou les conseillers pédagogiques de circonscription, vigilance de l'ensemble des équipes

✓ **Mise en place d'actions spécifiques** auprès des classes concernées, voire de l'école

Une **journalisation des faits** par le directeur d'école permettra une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation.

pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Protocole de suivi des situations de harcèlement en 4 étapes, par les référents du département de Saône et Loire

J-0 : réception de la demande

J +1 : mise en place d'un protocole dans l'école

J +15 : suivi du protocole mis en œuvre dans l'école

J +30 : point sur la situation, suites éventuelles à donner

Tout au long du protocole

Journalisation des faits par le référent départemental des
informations communiquées

Quelle démarche suivre en cas de situation déclarée ?

1. Échange avec l'équipe pour adopter une vigilance ; en fonction, élargir au périscolaire
2. Appel d'un membre du groupe ressource pHARe (CPC, RASED, IEN) ;
3. Communiquer les coordonnées des parents de la cible à l'IEN pour appel du référent départemental pHARe et répondre à la famille cible ;
4. Selon la situation, entretien avec la cible par un enseignant de l'école ou d'un membre du groupe ressource pHARe ;
5. Entretiens avec le ou les intimidateurs par un enseignant différent de la classe ou par un membre du groupe ressource pHARe (de préférence éviter le ou la directrice) ;

Comment Agir

Prise en charge de la situation à partir de la méthode de la préoccupation partagée

- La méthode de la préoccupation partagée (MPP) a été créée en Suède dans les années 70 par le psychologue Anatol Pikas ; elle a été adaptée en France par J-P.Bellon, B.Gardette et M. Quartier.
- L'utilisation de cette méthode va nous demander de changer notre façon de faire dans les situations d'intimidation entre enfants.

Agir

Généralement, face à une situation de conflits et d'intimidation entre élèves ?

On veut comprendre

On mène une enquête *On cherche à déterminer les torts*

On veut savoir qui a fait quoi, qui a dit quoi...

On convoque l'enfant victime afin de le rassurer.
Souvent il s'agit d'un enfant un peu différent
par son attitude, son physique...

**On convoque les enfants fautifs afin de leur faire
des remontrances et éventuellement de punir.**

**On donne quelques conseils
parce qu'on se dit que si un
enfant se fait embêter c'est
justement parce qu'il est
différent ou agaçant.**

Avec la MPP on change de posture :

- ***on est d'abord dans une écoute active de la cible***
- ***on ne stigmatise ni la cible, ni les présumés intimidateurs***
- ***on ne sanctionne pas ; on partage notre préoccupation avec les intimidateurs***
- ***pour rechercher une solution positive par les présumés intimidateurs.***

La Méthode de la Préoccupation Partagée, en quoi ça consiste ?

La méthode de préoccupation partagée consiste à briser l'unité du groupe et à rechercher une issue positive pour sortir du harcèlement avec chacun de ses membres.

On réalise une série d'entretiens individuels sur une période d'une quinzaine de jours avec les enfants ayant pris part à l'intimidation en s'efforçant, sans les blâmer, de les conduire à partager une préoccupation ou un souci pour l'enfant qui a été la cible de l'intimidation.

La Méthode de la Préoccupation Partagée, comment ça marche ?

**Entretien.s avec
l'enfant cible**

**Entretien.s avec
les enfants
intimidateurs**

**Entretien.s avec
les parents de
l'enfant cible**

Agir

<https://tube-cycle-3.apps.education.fr/w/4Uwv26nGu4jFZQNn2gw6XJ>

ET / OU

<https://tube-action-educative.apps.education.fr/w/f85d67ao-od61-47d9-abb8-73o874e44475>

Traitement de la situation sur 15 jours

ETAPES	Comment faire ?	Comment gérer les entretiens ?	Suivi
ETAPE 1 : Entretien avec l'élève cible	Assurer de la confidentialité, Laisser parler la cible librement, Faire preuve d'écoute bienveillante, Réconforter et soutenir, Rassurer, mettre en sécurité. Demander à l'élève cible s'il souhaite que ses parents soient informés. L'équipe reste juge selon la gravité de la situation	<i>« Bonjour, je suis heureux(-se) de te recevoir. Mon rôle est de veiller à ce que les élèves se sentent en sécurité. Je suis là pour aider à trouver des solutions. J'ai appris que tu avais vécu des moments difficiles avec tes camarades. Est-ce que tu veux qu'on en parle ? »</i>	RDV à 3/4 jours, puis semaine suivante - Ressenti de l'élève, - Évolution de la situation d'intimidation : poursuite ou arrêt ? - Attitudes des pairs. Suivi de la situation avec l'élève cible sur la période, l'année, le parcours scolaire. Les élèves cibles peuvent rester fragiles, il est important de leur consacrer des temps d'entretiens courts mais réguliers.

Attention, ne pas s'engager auprès de la cible sur le fait que le problème sera résolu de suite !

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

ETAPE 3 Entretien avec les intimidateurs / les témoins/ des élèves non impliqués éventuellement	Deux phases : 1-Recherche de la préoccupation Mentionner l'inquiétude par rapport à un élève. Ne pas évoquer les faits, laisser l'ouverture. <u>Si l'inquiétude n'est pas partagée</u>, arrêter l'entretien, revoir l'élève dans deux ou trois jours après l'avoir engagé à prêter attention à la situation. 2-Recherche des suggestions Conduire l'élève à proposer des idées pour aider l'élève cible. Le féliciter si des suggestions sont faites, les noter et les répéter en fin d'entretien. <u>Si aucune proposition</u>, mettre fin à l'entretien, revoir l'élève dans deux ou trois jours après l'avoir engagé à réfléchir à des idées.	<i>« Bonjour, je te remercie d'être venu. Je voulais te parler car j'ai appris que n'allait pas très bien en ce moment. As-tu remarqué quelque chose ? »</i> ->OUI, continuer l'entretien : <i>« Je te propose de regarder et de réfléchir à quelque chose que l'on pourrait faire ou proposer pour que..... aille mieux. »</i> Si suggestions : <i>« Je note tes propositions. Je te propose de se revoir dans une semaine pour voir si cela a fonctionné. Je te félicite de ces propositions et te remercie. »</i> Si aucune suggestion : <i>« On se revoit dans 2/3 jours pour en reparler. En attendant, tu peux réfléchir à des idées pour aider..... »</i> ->NON, arrêter l'entretien : <i>« On se revoit dans 2/3 jours pour en reparler. En attendant, essaye de voir si tu remarques quelque chose. »</i>	- La semaine suivante, puis - Sur la période, - Sur l'année. Si récidive : - RDV en présentiel avec chaque famille concernée.
---	--	---	---

Rappeler la non sanction.

FICHE D'ENTRETIENS AVEC L'ELEVE CIBLE**Ecole :**

CIBLE	Nom et prénom :	Classe :
INFORMATION DE LA SITUATION PAR	☐ L'élève cible ☐ Ses parents ☐ Un enseignant ☐ Ses camarades Autres :	
ENTRETIENS MENES PAR	Nom et Prénom, statut :	

	Entretien n° 1	Entretien n°2	Entretien de suivi															
Date entretien																		
Noms et prénoms des intimidateurs présumés																		
Faits rapportés et informations données par la cible																		
Degré de réaction <u>de la cible</u> (De 1 : faible à 5 : fort)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr></table>	1	2	3	4	5	<table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr></table>	1	2	3	4	5	<table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr></table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														
Degré d'inquiétude <u>pour la cible</u> (De 1 : faible à 5 : fort)	<table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr></table>	1	2	3	4	5	<table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr></table>	1	2	3	4	5	<table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr></table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														

FICHE D'ENTRETIENS AVEC L'ELEVE INTIMIDATEUR		Ecole :
INTIMIDATEUR	Nom et prénom :	Classe :
CIBLE	Nom et prénom :	Classe :
INFORMATION DE LA SITUATION PAR	☐ L'élève cible ☐ Ses parents ☐ Un enseignant ☐ Ses camarades Autres :	
ENTRETIENS MENÉS PAR	Nom et Prénom, statut :	

	Entretien n° 1	Entretien n° 2	Entretien n° 3															
Date entretien																		
Faits rapportés et informations données par l'intimidateur																		
Suggestions																		
Degré de stress de l'élève (De 1 : faible à 5 : fort)	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														
Degré de préoccupation pour la cible (De 1 : faible à 5 : fort)	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														
1	2	3	4	5														

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LES PARENTS DE L'ELEVE CIBLE**Ecole :**

CIBLE	Nom et prénom :	Classe :
INFORMATION DE LA SITUATION PAR	☐ L'élève cible ☐ Ses parents ☐ Un enseignant ☐ Ses camarades Autres :	
ENTRETIENS MENES PAR	Nom et Prénom, statut :	

Date entretien :	Nom et Prénom de la mère :														
	Nom et Prénom du père :														
Noms et prénoms des intimidateurs présumés															
Faits rapportés et informations données par les parents															
Degré d'alliance avec les parents (De 1 : faible à 5 : fort)	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Degré d'inquiétude des parents (De 1 : faible à 5 : fort)	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5

Graduation permettant de compléter la fiche entretien enfant cible
Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'enfant :

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude, mais à suivre	Inquiétude réelle quoique modérée. Vigilance ?	Inquiétude importante : prévoir le 2nd entretien rapidement	Inquiétude forte, prévoir un suivi très fréquent	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Graduation permettant de compléter la fiche entretien enfant intimidateur
Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien :

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'enfant ne parle presque pas ou reste flou et fuyant	Alliance médiocre : l'enfant évite parfois de répondre et souhaite écouter	Alliance assez bonne mais on sent des résistances, une inquiétude de l'enfant	Bonne alliance quoique l'enfant soit un peu réservé	Très bonne alliance, l'enfant parle librement et se sent manifestement en confiance.

Graduation permettant de compléter la fiche entretien parents
Qualité de l'alliance avec les parents à la fin de l'entretien :

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : les parents ne sont pas du tout en confiance.	Alliance médiocre : les parents entendent mais demeurent sceptiques	Alliance assez bonne mais quelques réticences demeurent	Bonne alliance, les parents coopèrent quoiqu'ils soient toujours inquiets	Très bonne alliance, les parents sont rassurés et coopérants

Suivre

ETAPE 4	Différentes actions peuvent être mises en place suite à la période de traitement : - En cas de danger ou risque de danger : prévenir l'IEN, transmission d'une information préoccupante si nécessaire. - En interne et/ou en externe : prise en charge avec soins et/ou soutien psychologique, information des adultes de l'école (équipe pédagogique, personnels du périscolaire).
----------------	--

Ressources

Canotech: « Lutte contre le harcèlement au 1er degré : le programme pHARe »

https://www.canotech.fr/s/30608/violence-et-harcelement-le-dispositif-phare-au-1er-degre?gclid=EAlaIQobChMIs8yRo_3AggMV1REGAB3nJgDcEAAYASAAEgIT5fD_BwE

Conférence de Jean-Pierre BELLON

<https://www.reseau-canope.fr/notice/agir-contre-le-harcelement-une-preoccupation-partagee.html>